



**Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire  
Aix-Marseille**

☰ 133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

☎ 04 91 34 89 28 ☎ 06 80 13 44 28

✪ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr <http://www.siaes.com>

**Syndicat - national** - Indépendant de l'Enseignement du Second degré  
<http://www.sies.fr>

**AVANCEMENT D'ECHELON DES PROFESSEURS D'EPS 2017 - 2018**

Passage à l'échelon	Barème du dernier promu avec une accélération d'un an	Ancienneté * dans le grade du dernier promu avec une accélération d'un an	Ancienneté * dans l'échelon du dernier promu avec une accélération d'un an	Date de naissance du dernier promu avec une accélération d'un an
7	84,5	10 ans	2 ans	29/08/1984
9	90,3	14 ans	2 ans 3 mois	03/08/1978

\* En cas d'égalité de barème, pour départager les candidats, on examine successivement :  
- l'ancienneté dans le grade en tant que titulaire (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/17  
- l'ancienneté dans l'échelon (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/17  
- l'âge (au bénéfice du plus âgé)

Les professeurs dont la dernière inspection remonte à plus de 5 ans ou qui n'ont jamais été inspectés depuis leur entrée dans le grade il y a plus de 5 ans voient leur note pédagogique augmentée. Consultez les modalités de cette revalorisation sur notre site internet.

**Les Commissaires Paritaires Académiques EPS du SIAES  
Jean-Luc BARRAL et Marie-Christine GUERRIER**

**Pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter :**

**Jean-Baptiste VERNEUIL** 06 80 13 44 28

[jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr](mailto:jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr)

**Jean-Luc BARRAL**

09 81 75 96 86 - [jluc.barral@gmail.com](mailto:jluc.barral@gmail.com)

**Christophe CORNEILLE**

06 50 41 13 54 - [ccrys@laposte.net](mailto:ccrys@laposte.net)